



plainte coups et blessures

Par **Marie8582**, le **17/10/2019** à **19:29**

Bonjour,

Un ami est convoqué à la gendarmerie pour une plainte de coups et blessures contre son ex . Il s'est rendu à son domicile pour récupérer ses affaires et celle ci a déposé plainte pour coups et blessures. Elle a soi disant eu 8 jours d' ITT....

Celui ci affirme qu'il n'a pas touché la personne mais qui est "connue " pour être vénale et menteuse.

Il s'agit de paroles contre paroles .

Comment prouver que ce n'est pas lui? Quelle est la procédure?

Marie.

Merci par avance.